

Extrait du registre
des délibérations de la commune de VARRAINS
séance du 08/06/2026

Date de la convocation 02/06/2026	L' an 2026, le 8 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de PELTIER Sylvain, Maire
Date d'affichage 02/06/2026	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 13 Votants : 15	Présents : M. PELTIER Sylvain, Maire, Mmes : BERGER Angélique, BEUZIT Agnès, BIRIE-HABAS Cécile, FERRAULT Karine, LEGRAND Catherine, THURIET Annie, MM : BONNEAU Cédric, DELAMARE Pierre-Yves, KIEFFER Thiébault, MUREAU Christophe, REBEILLEAU Sylvain, ROBERT Eric Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RENARD Catherine à Mme BIRIE-HABAS Cécile, M. VERON Antoine à M. KIEFFER Thiébault Secrétaire : M. KIEFFER Thiébault
Réf : 2026-06-45 A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0 Préfecture de Maine-et-Loire - contrôle de légalité : 11/06/2026)	<u>ZONE D'AMENAGEMENT DES ROGELINS - DENOMINATION DES IMPASSES</u> LE CONSEIL MUNICIPAL - adopte les dénominations des voies (impasses) comme suit dans la zone des rogelins : impasse du jéroboam ; impasse du balthazar ; impasse du mathusalem
Réf : 2026-06-46 A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0 Préfecture de Maine-et-Loire - contrôle de légalité : 11/06/2026)	<u>AMENAGEMENT CHEMIN DES RIVIERES</u> <u>CHOIX D'UN MAITRE D'OEUVRE</u> Considérant la nécessité d'avoir un prestataire pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement routier du chemin des Rivières, Sur proposition de la Commission de voirie, après présentation des différents devis de prestations, il est proposé de retenir l'entreprise AMC à Angers pour une mission détaillée comme suit : - prestations de base et optionnelle : 20 000.00 euros HT soit 24 000.00 euros TTC LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré - DECIDE de retenir la proposition de la Société AMC à Angers pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du chemin des Rivières pour un coût total de 20 000 euros HT soit 24 000.00 euros TTC.
<u>Voirie</u>	

- **devis SAUR pose de 3 poteaux incendie**

Monsieur Eric ROBERT adjoint présente le plan des bornes incendie sur la commune ainsi que le devis qu'il a reçu de la SAUR pour la pose de 3 nouveaux poteaux d'incendie - coût : 13475.03 euros TTC

Il s'agirait de remplacer deux bornes à la résidence du Parc et une rue du Bourg-Neuf.

Le Conseil Municipal après délibération est favorable à l'unanimité au principe de remplacement des bornes incendie, mais compte tenu d'un forfait fixe de nettoyage quelque soit le nombre de bornes, demande l'obtention d'un nouveau devis pour 4 bornes. Le nécessaire sera fait auprès de la SAUR.

Bâtiments communaux

- **devis pose de climatiseur - salon de coiffure - 35 rue du Bourg-Neuf**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis Kalifroid 4617.44 euros TTC

- **devis réparation portail cabinet médical/local comité des fêtes**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis Hérault Menuiseries 4176.00 euros TTC

Réf : 2026-06-47

A l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Préfecture de Maine-et-Loire
- contrôle de légalité :
11/06/2026)

COMMUNAUTE AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées -
désignation d'un référent

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide de désigner en qualité de représentant de la commune de
Varrains au sein de la commission locale d'évaluation des charges
transférées (CLECT) : Monsieur Sylvain PELTIER

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Parcelle : 27 rue du Ruau - section AB n° 289 - 1111 m²

Le conseil Municipal renonce à préempter.

JURYS D'ASSISES 2027

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu de la Préfecture de Maine-et-Loire l'arrêté préfectoral en date du 30/4/2026 fixant la répartition du nombre de jurés pour l'année 2027.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à procéder au tirage au sort de 3 électeurs portés sur la liste électorale. Sont désignés :

- Mme Anne-Marie RICHARD née HOUDY
- Mme Marie José MILLON née CASTEELS
- Mme Laetitia MILLION

AUTRES DOSSIERS

Le Conseil Municipal valide favorablement et à l'unanimité la désignation de ces 2 élus référents.

- Direction Départementale des Territoires - désignation d'un référent sécurité routière : Monsieur Christophe MUREAU
- CASVL - désignation d'un référent au Conseil d'Etablissement de l'Ecole de Musique : Madame Cécile BIRIE-HABAS
- fête de la musique 12/6/2026
- fêtes des écoles (école Robert Clémot le 20 juin et école St Florent le 14 juin 2026)
- Commission Communale des Impôts Directs - Monsieur le Maire dit que les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants ont été désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques. Il s'agit de BIRIE-HABAS Cécile, ROBERT Eric, MUREAU Christophe, RENARD Catherine, BEUZIT Agnès, KIEFFER Thiébault - membres titulaires
Et de BERGER Angélique, FERRAULT Karine, LEGRAND Catherine, BONNEAU Cédric, DELAMARE Pierre-Yves, REBEILLEAU Sylvain
- Anjou Velo Vintage : un des circuits passe le 27/06/2026 à Varrains
- Ecole publique Robert Clémot : achat de 2 systèmes de climatisation amovibles pendant les fortes chaleurs du mois de mai (installés dans la classe des maternelles et l'autre dans la classe de décroisement côté primaire)

Le Maire, Monsieur Sylvain PELTIER